

# Explorer l'ancrage dans l'informalité des exilés rohingyas en Malaisie

Louise PERRODIN

Les exilés rohingyas demeurent sans-papiers en Malaisie, le statut de réfugié n'étant pas inscrit en droit. Mais les Rohingyas semblent multiplier leurs sources d'ancrage dans l'informalité, notamment en s'appuyant, paradoxalement, sur les normes internationales relatives au droit l'asile.

Les Rohingyas exilés en Malaisie résident dans l'informalité : même ceux qui ont obtenu le statut de réfugié délivré par le Haut-Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies (HCR) sont considérés comme sans-papiers, le statut de réfugié n'étant pas inscrit dans le droit malaisien. Pourtant, depuis les années 1990, les communautés Rohingyas s'agrandissent et se structurent : fin août 2019, le HCR comptait près de 100 000 exilés rohingyas dans le pays. Dans la pratique, ils sont l'objet d'une tolérance croissante des autorités, sans pour autant bénéficier d'une protection juridique.

Le terrain soutenu par l'IRASEC visait à explorer les sources d'ancrage de ces exilés sans-papiers. Quelles stratégies développent les exilés pour s'ancrer en l'absence de statut juridique ? Et les normes internationales jouent-elles un rôle dans cet ancrage ? Une attention particulière portait sur la construction, l'évolution et la circulation de normes sociales relatives aux réfugiés en Malaisie.



Il n'y a pas de camps de réfugiés en Malaisie. Les Rohingyas habitent, rassemblés, dans des quartiers délaissés des principales aires urbaines de Malaisie. Ce jour-là, nous étions en chemin pour célébrer l'Aïd, août 2018

Le terrain a été réalisé dans un contexte de transformation politique. En Mai 2018, les élections portaient une nouvelle coalition au pouvoir, le Pakatan Harapan, qui promet entre autres de ratifier la Convention de Genève relative au statut des réfugiés de 1951.



Les lieux publics où vont la plupart des Rohingyas sont bien connus des autorités malaisiennes, qui disent fermer les yeux sur la présence des exilés Rohingyas. Un dimanche dans un *mamak* (café-restaurant), août 2018.

Le climat est donc propice au dialogue sur la question des réfugiés en Malaisie. Les réseaux d'acteurs que nous étudions – ONG, organisation internationale et gouvernement – se sont encore densifiés, constituant d'importants canaux de circulation des normes.

Mais le changement de gouvernement a des conséquences paradoxales sur le quotidien des Rohingyas. Le nouveau gouvernement veut lutter plus strictement contre la corruption et l'immigration irrégulière. Pourtant, l'ancrage des Rohingyas repose sur la tolérance des autorités, qui s'appuie tant sur la perception selon laquelle les Rohingyas, bien que sans-papiers, sont légitimes sur le sol malaisien, que sur une application parcellaire de la législation tant que celle-ci n'inclut pas le droit d'asile. L'arrivée du nouveau gouvernement a donc été vécue comme une nouvelle incertitude par les exilés rohingyas.



Depuis 2002, les réfugiés n'ont pas le droit d'aller à l'école publique, et les *learning centers* gérés par des ONG ou des associations communautaires se sont multipliés.

Cours du soir dans une école communautaire,  
en plein cœur de Kuala Lumpur, août 2019.



Un même appartement est souvent partagé par plusieurs familles et hommes seuls.  
*Buka puasa*, la rupture du jeûne en fin d'une journée de ramadan, mai 2018.